

Conseil de sécurité

Distr. générale
14 juillet 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 juillet 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2293 (2016) du Conseil de sécurité, adoptée le 23 juin 2016, par laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu' au 1er août 2017 le mandat du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo.

En conséquence, je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, j'ai nommé les experts suivants :

M. Zobel Behalal, ressources naturelles/questions financières (Cameroun)
Mme Zaida Catalán, questions humanitaires (Chili)
M. Michael Sharp, groupes armés (États-Unis d'Amérique)
M. Roberto Sollazzo, ressources naturelles/finances (Italie)
M. Christoph Vogel, groupes armés (Allemagne)
M. David Zounmenou, armes (Bénin)

J'ai également désigné M. Sharp Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

16-12137 (F) 150716 150716



